



**L'été des catastrophes
Nous sommes en danger,
il faut changer !
Des propositions !**





Votre abonnement integral !

Papier & Numérique

TOUTES NOS OFFRES SUR ALTERS-MEDIA.COM

alters Média est édité
par la maison d'édition indépendante,
ALTERS ÉDITIONS
6, rue d'Armaillé,
75017 Paris

**Président Alters Éditions et
Directeur de la Publication :**
Jean-Claude FONTANIVE

**Associé Alters Éditions et
Rédacteur en chef :**
Didier RACINÉ

Associé Alters Éditions :
Jean TILLINAC

Comité de Rédaction :
Christine DUGOIN-CLÉMENT,
Myriam MERAD,
Christian DESPRÉS,
Régis THÉPOT,
Philippe CLERC,
Sébastien MAIRE,
Charles HUOT,
Louis-Rémy PINAULT,
Karim SELOUANE

Assistante de Rédaction :
Rebecca RACINE

Réalisation graphique :
Micrografix

Site Internet :
<http://alters-media.fr>

**Abonnement, vente,
publicités, contacts :**
contact@alters-media.com
et Didier Raciné, 06 84 35 41 40
didier.racine.pro@gmail.com

Impression :
Rotimpres Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 AIGUAVIVA (Girona)

N° de la Commission paritaire :
1222D94412

ISSN 2741-5945

Dépôt légal :
Septembre 2021

Abonnement

Le bulletin d'abonnement
est en 3^e de couverture



Les mutations de l'ordre matériel du monde

Alters Média promeut l'idée de la nécessité d'une transformation globale, résiliente et solidaire pour faire face aux mutations actuelles. Ces mutations conduisent à un changement de l'ordre matériel du monde, ces transformations seront globales et vont s'opérer sur l'ensemble des domaines de la vie sociale.

Ce numéro d'octobre d'*Alters Média* présente les expériences et réflexions avancées d'un grand nombre de hauts responsables, universitaires et chercheurs, chefs d'entreprise, sociologues et philosophes..., tous engagés dans des transformations profondes de secteurs de la vie sociale, économique, scientifique et technologique, culturelle: les secteurs de l'assurance, de l'énergie (et en particulier de l'hydrogène), de l'industrie (du ciment), du numérique, des territoires en France comme à l'international. De façon plus précise, sont présentés :

Les modèles de développement du Sud, et les analyses du mouvement géopolitique traitant des grands changements de l'actualité de l'été (Mali, Afghanistan, Indo-Pacifique notamment). Avec, entre autres, les points

« Ces mutations conduisent à un changement de l'ordre matériel du monde, ces transformations seront globales et vont s'opérer sur l'ensemble des domaines de la vie sociale. »

de vue de l'ambassadeur du Maroc en France Chakib Benmoussa, du Président du Forum Francophone des Affaires Stève Gentili, du professeur de géopolitique Bertrand Badie.

La performance globale des entreprises et la résilience des territoires, avec, entre autres, les réflexions de chefs d'entreprise (Jean-Laurent Granier, PDG de Generali; Guy Sidos, PDG de Vicat; Michel Sapin, ancien Ministre; Geneviève Ferone Creuset, Vice-Présidente de la Fondation Hulot; Laurent Delcayrou, responsable au sein du Shift Project).

Les grands enjeux du numérique, sous les divers angles de la cybersécurité (Guillaume Tissier, Vice-Président d'Avisa); de l'acceptabilité sociale et de l'action territoriale (Général Marc Watin-Augouard); du droit (Myriam Quemener); de l'éthique du numérique (Anne Alombert, philosophe); et de l'IA (recherches et usages).

La mutation énergétique avec la filière Hydrogène, avec une présentation de sa Feuille de route (Philippe Boucly, Président de la filière), de la stratégie de nombreux pays, des développements industriels (Air Liquide) et dans la Région normande.

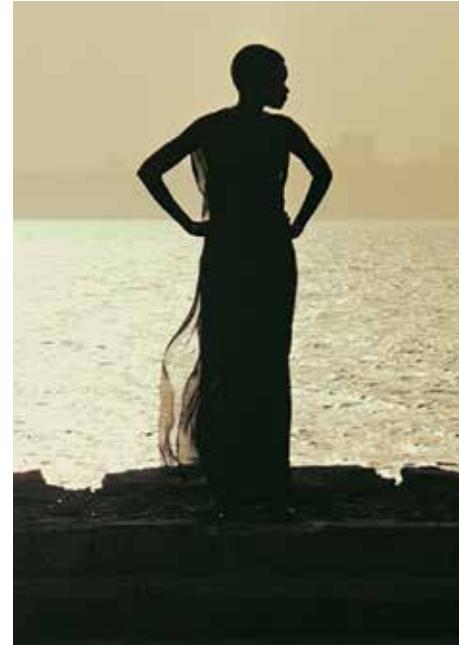
Parmi les multiples autres sujets concernant les transformations sociales, environnementales et culturelles en cours, nous avons voulu mettre l'accent sur l'une des plus nécessaires transformations au sein de la société : les rapports de domination sociale des hommes sur les femmes, les inégalités qui en découlent et leurs soubassements.

Cette question a été posée systématiquement aux interviewés et interviewées pour nous faire réfléchir, lecteurs et auteurs, sur ces rapports dont nous ne nous rendons pas vraiment compte, mais qui sont cependant très présents au quotidien: en témoigne l'expérience d'*Alters Média* dont les trois premiers numéros ne comportaient que 20% d'autrices, sans évidemment que nous n'ayons la moindre conscience de cet écart et inégalité.

Il convient aussi de souligner les travaux du **think tank Alters**: deux documents signés du Délégué Général d'*Alters* tracent quelques jalons sur les travaux en cours et esquiscent leurs orientations.

Les événements de l'été, tant sur le plan du climat, qu'au niveau géopolitique et sanitaire, nous montrent l'urgence des transformations à mener.

□ Didier Racine
Rédacteur en Chef d'*Alters Média*



1. Éditorial

1. Didier Racine

Les mutations de l'ordre matériel du monde

4. Vie de la Communauté

4. Didier Racine

Comment s'orienter à notre époque ?

La philosophie de l'histoire de Michel Serres

6. Librairie

6. Didier Racine

Le « Grand basculement » proposé par Philippe Dessertine

À propos du livre

Le Grand basculement. Quel sera le monde d'après ?

10. Grands Entretiens

10. Jean-Laurent Granier

Assureurs et entreprises face au monde nouveau

Besoin de nouvelles stratégies de prévention et coopération

16. Guy Sidos

Le groupe Vicat et l'industrie du ciment

L'enjeu et le tournant historique de la décarbonation

20. Approche Globale & Stratégique

22. Michel Sapin

L'entreprise au XXI^e siècle, sa responsabilité dans la société

25. Laurent Delcayrou

Changement de l'ordre matériel du monde et management écologique

28. Geneviève Féronne Creuzet

Réinventer le capitalisme par l'information et la connaissance
Ou comment mettre l'humain au centre !

32. Isabelle Ferreras

Le Manifeste Travail
Des propositions de grande portée pour protéger le travail et la planète

36. Maria-Giuseppina Bruna

L'entreprise doit être responsable et redéuable envers la société !

40. Louis-Rémy Pinault et Stéphane Trébucq

Transformer l'entreprise par l'approche de performance globale
Retours d'expériences et perspectives d'avenir

42. Charles Battista

La Responsabilité Sociétale des Entreprises
Renforcer l'attractivité et les performances globales des entreprises

44. Virginie Carolo

Les diverses dimensions d'un projet de territoire

46. Dynamiques internationales

46. Stève Gentili

Le Forum Francophone des Affaires
Le monde est à partager, pas à conquérir

La langue française en est l'outil

48. Bertrand Badie

« Inter-socialités. Le monde n'est plus géopolitique »
Le paradigme géopolitique n'explique plus les crises et enjeux mondiaux

52. Didier Chaudet

Quelle politique étrangère pour la France en Asie ?

Priorité à l'Indo-Pacifique ou diplomatie « gaullienne » ?

55. Chakib Benmoussa

Le nouveau modèle de développement
Réflexions stratégiques pour le Maroc

58. Rajae Chafil

Lutter contre le changement climatique, puissant moyen de développement
Le cas du Maroc

61. Rana Abib

Une révolution énergétique est indispensable pour éviter un désastre !

64. François Grunewald

Leçons de l'explosion sur le port de Beyrouth pour la société civile



68. Économie & Ordre Matériel

70. Guillaume Tissier

Sécurité et autonomie dans le monde numérique

Quelle voie technique, juridique et institutionnelle suivre ?

73. Marc Watin-Augouard

L'approche globale du numérique conduit à une société plus sûre !

76. Myriam Quéméner

Quels droits face aux innovations numériques ?

79. Anne Alombert

Transformer les technologies numériques pour renforcer la créativité

82. Paola Fabiani

Quelle est la place de l'IA dans la société ?

Les liens de l'IA avec le savoir et le pouvoir

85. Philippe Boucly

La feuille de route de la filière hydrogène en France

Industrialisation de la production et massification des usages

88. Mikaa Mered

Gris, bleu, rose, vert !

Une analyse stratégique et géopolitique des filières de l'hydrogène

91. Valérie Rai-Punsola et Régis Saadi

L'hydrogène et la Normandie

Les atouts d'une Région, les chances de la filière

94. Nature, Santé & Environnement

96. Karim Selouane

Bâtiment, ville, infrastructures et changement climatique

Résilience ou l'adaptation des métiers de la construction !

100. Pascale Dumez

Sixense, l'ingénierie de l'existant Pour la sécurité des ouvrages et des territoires

104. Anthony Douet

Le SCoT, outil face aux mutations

L'exemple du SCOT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

108. Société, Travail & Culture

110. Virginie Martin

La relation de domination des hommes sur les femmes

Une perte d'humanité au divers sens du terme

113. Martin Durigneux

Solidarité et respect de la nature au cœur des métiers de demain

Le Manifeste Travail

Des propositions de grande portée pour protéger le travail et la planète

- ISABELLE FERRERAS -

Les propositions contenues dans *Le Manifeste Travail* qu'ont signé Dominique Méda, Isabelle Ferreras et Julie Battilana, sont présentées dans cette interview: d'une très grande portée concernant l'évolution de l'entreprise, de ses rapports avec toutes ses parties prenantes (travailleurs, riverains, les collectivités territoriales, les consommateurs...) et avec son territoire, ces propositions devraient être largement discutées et défendues pour améliorer nos rapports avec la planète.



Isabelle Ferreras

Sociologue,
Professeure à l'Université de Louvain, co-auteur, avec Dominique Méda et Julie Battilana, de : *Le Manifeste Travail. Démocratiser, Démarchandiser, Dépolluer*, Seuil, 2020

Pouvez-vous nous préciser les objets et objectifs du *Manifeste Travail. Démocratiser, Démarchandiser, Dépolluer* ?

Notre réflexion s'est ancrée dans la crise du COVID-19 et les apprentissages que nous pouvons en faire. En tant que chercheuses en sciences sociales, notre rôle est d'aider notre société à comprendre les évolutions qu'elle subit, mais aussi les choix importants qu'elle a devant elle, et il nous a semblé – lors du premier confinement pendant lequel cette tribune a vu le jour – que nous devions prendre nos responsabilités face à cette mission. Il est ressorti des travaux issus du monde de la recherche portant sur le travail que ces trois principes (démocratisation, démarchandisation, dépollution) constituent des clés fondamentales pour sortir de cette crise, qui n'est finalement qu'une « répétition générale », un coup de semonce, comme l'écrit Dominique Méda, qui préfigure les crises climatiques à venir et dont nous subissons déjà les effets.

Ces idées ne sont pas nouvelles, et nous avons plusieurs fois déjà eu l'occasion, dans l'histoire des sociétés humaines, d'en faire l'apprentissage. Les notions de démocratisation et de démarchandisation se trouvent au cœur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Déclaration de Philadelphie ratifiée par l'Organisation internationale du travail, où l'expression : « le travail n'est pas une marchandise » figure dès le préambule. Ces documents ont été signés

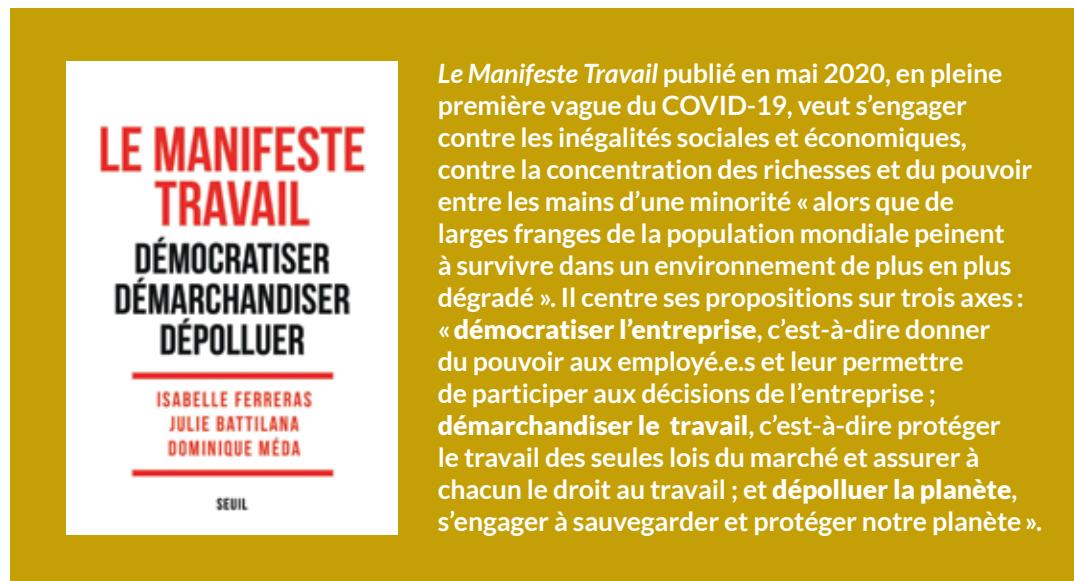
« Ces trois principes (démocratisation, démarchandisation, dépollution) constituent des clés fondamentales pour sortir de cette crise, une « répétition générale », un coup de semonce qui préfigure les crises climatiques à venir. »

tous deux à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Pour autant, et malgré l'ampleur de cette tragédie qui aurait dû être l'occasion d'une transformation radicale de nos sociétés, l'humain et le travail sont aujourd'hui toujours traités comme des marchandises.

Par rapport à l'idée de dépollution, le premier Sommet de la Terre à Stockholm en 1972 affirme clairement la volonté du respect des limites planétaires. Je ne cite ici que l'activité politique internationale de ces dernières décennies, mais on pourrait tout aussi bien citer les enseignements des peuples racines, comme les Amérindiens, qui nous ont aussi prévenus : si nous ne respectons pas la terre qui nous abrite, ses forces se retourneront contre nous.

Ainsi si les précédentes tragédies que nous avons traversées n'ont pas suffi, cette crise du COVID-19 est l'occasion nouvelle de nous faire comprendre concrètement ces enseignements. Notre tribune, signée par plus de 6000 chercheurs et chercheuses, au sein de 750 universités des 5 continents, est là pour montrer qu'il s'agit bien de principes fondamentaux, qui seuls peuvent garantir un développement humain qui soit soutenable et démocratique, c'est-à-dire qui reconnaîsse le droit à l'égalité des êtres humains en dignité et en droit et le droit à l'intégrité de la planète.

Concernant la démocratisation du travail, vous faites des propositions précises qui s'appuient sur une



« Notre tribune, signée par plus de 6 000 chercheurs et chercheuses, au sein de 750 universités des 5 continents, est là pour montrer qu'il s'agit bien de principes fondamentaux. »

analyse du travail et de l'entreprise capitaliste. Vous dites par exemple que le travail est « un investissement de la part de celui ou celle qui travaille, non pas au sens économique, mais humainement et socialement ». En effet, notre modèle de gouvernement d'entreprise est extractif, et antidémocratique : il part du principe que le travailleur n'est qu'une simple marchandise et donne le pouvoir aux seuls apporteurs de capitaux. Les actionnaires, dans une économie capitaliste, ont bien sûr leur rôle à jouer, mais ce qu'ils apportent est extérieur à eux-mêmes, contrairement aux travailleurs qui apportent directement leur personne, leur personnalité, en mettant en jeu (et on le voit particulièrement bien dans le contexte de la pandémie) leur santé physique et mentale. C'est d'ailleurs là-dessus que tablent les entreprises dans une économie de service : c'est cet investissement en travail, collectif, consenti par les travailleurs, qui fait que nos entreprises peuvent fonctionner et mènent leur mission à bien. Et pourtant, ce sont bien les apporteurs de capitaux qui prennent les décisions, au détriment de ces investisseurs en travail qui sont tenu à l'écart du gouvernement de l'entreprise. Au regard du principe premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui donne à chaque citoyen la reconnaissance de son égalité en dignité et en droit, qui se trouve au fondement du projet démocratique traduit comme le droit collectif de peser et de valider les normes gouvernementales qui s'appliquent à eux, il s'agit d'une grande contradiction.

Justement, comment pourrait-on développer une réelle démocratie interne à l'entreprise ? Comment

Le Manifeste Travail publié en mai 2020, en pleine première vague du COVID-19, veut s'engager contre les inégalités sociales et économiques, contre la concentration des richesses et du pouvoir entre les mains d'une minorité « alors que de larges franges de la population mondiale peinent à survivre dans un environnement de plus en plus dégradé ». Il centre ses propositions sur trois axes : « **démocratiser l'entreprise**, c'est-à-dire donner du pouvoir aux employé.e.s et leur permettre de participer aux décisions de l'entreprise ; **démarchandiser le travail**, c'est-à-dire protéger le travail des seules lois du marché et assurer à chacun le droit au travail ; et **dépolluer la planète**, s'engager à sauvegarder et protéger notre planète ».

pourrait-elle fonctionner, et comment l'étendre à un niveau transnational, européen ?

Plus de 1000 entreprises, parmi les plus grandes installées en Europe, ont installé un Comité d'Entreprise Européen, qui permet la représentation de travailleurs élus par leurs pairs sur des listes déposées généralement par les organisations syndicales afin de leur permettre de rencontrer le management du groupe au niveau européen. Il ne s'agit néanmoins toujours aujourd'hui que d'arènes d'information et de consultation, ce qui n'est selon nous pas encore suffisant. Récemment, le Comité des Affaires Sociales du Parlement Européen a justement remis un rapport plutôt ambitieux sur la nécessité d'approfondir la démocratie en entreprise. C'est une étape importante, et l'occasion de permettre aux travailleurs de prendre réellement leur place dans la prise de décision au sein des entreprises.

Dans cette perspective, nous proposons une transformation via deux actions concrètes. Tout d'abord, il faudrait amener l'actuel CSE (Comité économique et social) au niveau du conseil d'administration dans l'architecture de pouvoir de l'entreprise, c'est-à-dire lui donner les mêmes prérogatives, en veillant à ce que la délégation du personnel puisse s'exprimer à la majorité en disposant d'un droit de véto collectif. Ensuite, on peut peupler l'équivalent de l'actuel CSE avec les parties prenantes qui sont directement concernées, impactées par les actions de l'entreprise (donc les riverains, les collectivités territoriales, les consommateurs, etc.), pour leur donner ce droit décisif à l'information et à la consultation.

« Ce sont bien les apporteurs de capitaux qui prennent les décisions, au détriment de ces investisseurs en travail qui sont tenu à l'écart du gouvernement de l'entreprise. »



« Cette voie d'entrée dans l'entreprise pour les acteurs extérieurs pourrait être à l'origine d'une nouvelle dynamique de révision de la stratégie des entreprises, afin de l'amener à une plus grande considération des problématiques sociétales et environnementales. »

Pour résumer, il s'agirait de donner du pouvoir de décision aux travailleurs, d'impliquer ces parties prenantes « extérieures » dans l'entreprise au niveau de l'information et consultation *a minima*, et donc de consolider l'entreprise à un niveau local, territorial, ce qui est primordial notamment par rapport aux enjeux climatiques, tout en proposant des relais au niveau national et au niveau européen, avec le CEE (Comité d'Entreprise Européen). Cette voie d'entrée dans l'entreprise pour les acteurs extérieurs (parties prenantes) est importante car elle peut être utilisée en tant que levier d'action pour les travailleurs présents au niveau ou au sein du conseil d'administration, et donc pourrait être à l'origine d'une nouvelle dynamique de révision de la stratégie des entreprises, afin de l'amener à une plus grande considération des problématiques sociétales et environnementales en minorisant la logique actionnariale.

Que pensez-vous du rôle de la technologie, de plus en plus présente, dans la transformation du travail ?

Les avancées technologiques que sont l'intelligence artificielle ou la robotisation, par exemple, sont une nouvelle matérialisation du rêve qui a toujours animé le capitalisme : extraire la force du travail, c'est-à-dire faire sans l'humain, et ne connaître aucune limite. Je pense que nous nous trouvons aujourd'hui à une croisée des chemins: cette crise peut être l'occasion d'un approfondissement du projet démocratique, via, comme nous le proposons, la démocratisation de l'entreprise et l'inscription de l'activité économique dans le respect des limites planétaires, ou bien ce sera l'occasion d'un raidissement des principes capitalistes, et du despotisme du capital dans les entreprises. La destruction des conditions humaines de vie sur terre étant à la clé. Il y a de très nombreuses raisons pour ne pas vouloir aller dans la direction de cette seconde option, mais la première, la plus importante, c'est bien l'idée du respect des limites planétaires. Poursuivre dans la logique du despotisme capitaliste, c'est prôner l'accélération d'un modèle extractif qui est au service du capital,

au détriment des humains mais aussi de la planète. Contrairement aux humains, celle-ci ne pourra pas être remplacée, contrairement à ce qu'avancent certains extrémistes technoscientistes qui offrent comme vision de notre futur l'idée réellement dystopique de la colonisation d'une autre planète. Le « Plan B » quand il n'y aura plus rien à tirer de la nôtre... Il est en réalité littéralement vital de se désenvouter, pour reprendre l'expression de la philosophe Isabelle Stengers, de ce rêve fou du « technologisme » à l'extrême.

On évalue aujourd'hui le capital immatériel des entreprises à près de 60% du capital global. Cela inclue les liens avec le territoire, avec ses différentes parties prenantes (la fameuse RSE, responsabilité sociétale des entreprises), etc. L'évolution vers l'économie de services est une raison de l'augmentation du Capital immatériel. Il s'agit de transformations importantes de l'entreprise. Que pensez-vous ?

La donne a effectivement changé: nous sommes passés d'une économie industrielle à une économie de services. Ainsi, même le secteur manufacturier connaît une servicisation, dans le sens où sa productivité et sa capacité d'innovation dépendent de la mobilisation des humains au travail. Cette notion est évidente dans certains secteurs, comme la médecine ou l'enseignement, mais elle est en réalité valable à tous les niveaux, et regroupe toutes les catégories de profession. L'ingénieur informaticien, par exemple, pour être un bon consultant et pouvoir adapter le programme informatique aux besoins de l'entreprise, doit pouvoir se mettre à la place de l'usager et donc saisir la manière dont l'entreprise-cliente mobilise le logiciel, pour quel besoin, etc.

En menant jusqu'au bout cette réflexion sur la société de services, mes travaux de recherches m'ont amené à devoir interroger les structures même de pouvoir des organisations. C'est dans ce contexte que l'on découvre la notion d'organisation apprenante, qui met le travailleur en capacité de peser dans la définition même de son travail, dans la manière dont il va être exécuté. C'est le chemin qu'ont pris certaines entreprises, du « toyotisme » au management participatif en passant par l'entreprise libérée, mais sans aller suffisamment loin. Elles se contentent finalement de donner à leurs travailleurs un certain pouvoir au niveau de la gestion, c'est à dire de la détermination des meilleurs moyens, mais pour arriver à des fins qui restent finalement toujours aux mains des actionnaires. Il s'agit au mieux d'un marché de dupes, et au pire d'une énorme contradiction entre l'idéal démocratique mis en avant et les principes toujours à l'œuvre du capitalisme: les apporteurs de capitaux monopolisent le pouvoir de gouverner l'entreprise; c'est donc aussi bien inefficace qu'éthiquement injustifiable.

Que pensez-vous de la volonté qu'on observe de plus en plus de créer de nouveaux indicateurs pour les entreprises et la société en général, basés sur des données moins « matérielles », financières ?

Les travaux de Dominique Méda sont tout à fait pionniers en la matière et c'est heureux de constater qu'ils sont repris, amplifiés et précisés par toute une communauté de chercheurs, particulièrement en France. Nous disposons en effet aujourd'hui de vrais points de référence pour penser une **nouvelle métrique alternative au simple PIB**, ce qui est absolument indispensable car on sait que le cadre de pensée induit par le PIB nous met sur le chemin d'une croissance matérielle sans fin, croissance qui est en réalité délétère à nos conditions de vie sur terre et qui précipite une nouvelle extinction de masse. **De nouveaux indicateurs, en revanche, nous permettrait d'enclencher une transition dans la perspective d'une « prospérité sans croissance », comme l'économiste Tim Jackson nous invite à la concevoir.**

Après Michel Serres (Le contrat naturel) et Bruno Latour (Face à Gaïa), Dominique Méda propose aussi de donner une voie à la Nature dans les délibérations démocratiques (à travers des représentants capables d'incarner ces réalités (Associations environnementales, de consommateurs-consommatrices et travailleurs-travailleuses...). Que pensez-vous de cette idée d'introduire ces éléments dans le droit, sous la forme de ce nouveau contrat naturel ?

Absolument ! On trouve enfin aujourd'hui des manifestations de ces intuitions dans le droit de l'environnement : certaines entités naturelles comme les océans ou les grands lacs au Canada par exemple ont une existence en droit et peuvent ainsi être protégés légalement. On voit bien que la loi est au cœur de la bataille pour démocratiser notre société, c'est-à-dire accorder des droits à tous les vivants qui y contribuent. **Notre monde est structuré par le droit, et il est indéniable que les transformations positives passeront**

par l'ingéniosité, la capacité d'innover des juristes. Cette réflexion, et celle que nous proposons dans notre Manifeste, ne se fait pas au nom d'une utopie mais bien d'une réalité : celle de l'investissement des travailleurs dans le travail, autant que de l'investissement de la nature dans la régénération de nos conditions de vie sur Terre. C'est pour cela que nous devons lutter dans le but de donner aux humains plus de droits, et en particulier celui de pouvoir gouverner leur vie collective, mais aussi pour reconnaître les droits de la terre et des objets qui la constituent. Nous sommes ici au cœur de la possibilité d'un approfondissement radical et vital du projet démocratique.

Comment situez-vous la question de l'égalité homme-femme dans la problématique générale de démocratisation des sociétés actuelles ?

Nous avons bien évidemment besoin que la réflexion des femmes soit aussi présente que celle des hommes sur ces enjeux. Tant que les femmes ne seront pas plus représentées dans ce dialogue à la fois politique, intellectuel, scientifique et sociétal, il sera d'autant plus difficile de sortir de ce rapport extractif vis-à-vis du réel. La place des femmes sur ces sujets est cruciale, pour des raisons d'égalité d'abord. Mais comme l'ont bien montré les écoféministes, le paradigme du « prendre soin », dans lequel nous devons basculer de toute urgence, est une logique d'action plus accessible aux femmes, non par essentialisme, mais en tant que produit des effets du patriarcat au-delà de l'expérience physique des cycles du corps féminin. Pour sortir de la logique extractive qui anime le capitalisme, il importe donc d'accélérer l'accès des femmes à peser sur ces enjeux du futur de l'organisation, en particulier économique, de nos sociétés.

□ Propos recueillis par Didier Racine
Rédacteur en chef d'Alters Média



Bulletin d'abonnement



Votre
abonnement
integral !

ALTERS-MEDIA.COM

Je m'abonne à **Alters Média** (4 numéros par an, TVA 2,10 %)

• 1 an :

- 120 € (France métropolitaine)
- 130 € (hors France métropolitaine)

Abonnement renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation écrite un mois avant l'échéance annuelle. Règlement à réception de facture (sociétés uniquement).

■ **Virement à Alters Editions**

IBAN FR76 3000 3034 2000 0430 5096 933

■ **Règlement par chèque**

à l'ordre de Alters Editions

Nom :

Prénom :

Structure / Société :

Secteur d'activité :

Fonction :

Adresse Professionnelle / Personnelle :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature :

À retourner à **Alters Média**
25 rue Séverine 92130 Issy les Moulineaux

Téléphone : 06 84 35 41 40

Courriel : contact@alters-media.com

alters MÉDIA